Le 13 décembre 2012, **Marisol Touraine**, ministre des affaires sociales et de la santé, a annoncé un **plan** global de **lutte contre** les **déserts médicaux**. L'accès de tous les Français sur l'ensemble du territoire à des soins de qualité est une priorité absolue pour le gouvernement.

Pour faire face à cet enjeu majeur, la Ministre a présenté un **Pacte territoire-santé**, composé de **12 engagements**. Parce que la mobilisation est essentielle à la réussite du « Pacte territoire-santé », la Ministre souhaite que les propositions soient soumises à une double concertation :

- une concertation nationale, menée avec les associations d'élus et de patients, ainsi qu'avec les représentants de médecins – notamment des jeunes – et du monde hospitalier.
- une concertation régionale, menée par chaque Agence régionale de santé. Les nouvelles propositions formulées à cette occasion pourront conduire à amender ou compléter le « Pacte territoire-santé ».

Pour engager ce pacte dans la région Rhône-Alpes, Christophe JACQUINET, directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes lance, dès ce jeudi 7 février, huit réunions de concertation départementales qui se tiendront jusqu'au 14 mars prochain. Ces réunions de travail doivent permettre de faire ressortir des propositions concrètes qui seront transmises sous forme d'une synthèse régionale à la ministre des affaires sociales et de la santé en avril. Cette concertation permettra aussi d'évaluer l'ensemble des actions déjà engagées dans la région, au moyen du projet régional de santé Rhône-Alpes et des actions menées par l'Etat et les collectivités territoriales, au regard de ces 12 engagements.

 1 pacte, 3 objectifs, 12 engagements

1 - Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins.
 Engagement 1- Un stage en médecine générale pour 100% des étudiants.
 Engagement 2- 1500 bourses d'engagement de service public d'ici 2017.
 Engagement 3- 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013.
 Engagement 4- Un « référent-installation » unique dans chaque région.

2 - Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé.
 Engagement 5- Développer le travail en équipe.
 Engagement 6- Rapprocher les maisons de santé des universités.
 Engagement 7- Développer la télémédecine.
 Engagement 8- Accélérer les transferts de compétences.

3 - Investir dans les territoires isolés
 Engagement 9- Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes d'ici 2015.
 Engagement 10- Permettre aux professionnels hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires.
 Engagement 11- Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire.
 Engagement 12- Conforter les centres de santé.
 8 réunions de concertation dans les départements de la région Rhône-Alpes pour faire émerger des solutions et propositions concrètes

Ce plan national a vocation à être décliné au sein de la région Rhône-Alpes dès 2013. C'est également dans cet esprit qu'a été créée, en 2011, la Plateforme d'appui aux professionnels de santé Rhône-Alpes (www.rhonealpes.paps.sante.fr), qui réunit de nombreux partenaires aux niveaux régional et départemental pour permettre l'accompagnement des professionnels dans leur installation.

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a choisi de mettre en place 8 réunions de concertation départementales, ayant pour objectif de réunir les principaux représentants et

acteurs de la santé et de débattre autour des 12 engagements de ce pacte. Un objectif : faire émerger des avis, suggestions et formuler, in fine, des propositions concrètes au niveau de chaque département. Les collectivités territoriales auront la possibilité, à l'occasion de ces présentations et débats, de rappeler leurs actions.

A l'issue de ces échanges départementaux, une réunion de concertation régionale sera organisée pour rassembler les avis et propositions des réunions départementales et proposer une synthèse régionale qui sera transmise au ministère des affaires sociales et de la santé en avril 2013.

- Agenda
- Jeudi 7 février à Lyon (Rhône)
- Vendredi 8 février à Chambéry (Savoie)
- Vendredi 8 février à Annecy (Haute-Savoie)
- Jeudi 14 février à Grenoble (Isère)
- Vendredi 15 février à Bourg en Bresse (Ain)
- Mardi 12 mars à Saint Etienne (Loire)
- Jeudi 14 mars à Privas (Ardèche)
- Jeudi 14 mars à Valence (Drôme)
-

Les participants invités aux échanges départementaux
Les Préfets, les parlementaires, les doyens les représentants du Conseil régional et des conseils généraux membres des conférences de territoire de santé, les cinq conférences de territoire de santé, les partenaires de la plateforme d'appuis aux professionnels de santé (PAPS), les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux et infirmiers, les conseils départementaux de l'ordre des médecins, le souscomité médical des Comités départementaux de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires, les syndicats des internes et enfin, les professionnels de santé particulièrement
impliqués dans les projets de maisons et centres de santé pluriprofessionnels.